



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Centre Anti-Poison pour le Québec:  
(800) 463-5060

Tél. (Qc): (418) 660-8666  
Tél. (Mt): (450) 443-1046  
Fax. (Qc): (418) 660-8998

610, rue Adanac, Québec (Québec) G1C 7B7

### 1. IDENTIFICATION

#### Identificateur de produit

Nom du produit DOWFROST HD 50/50

#### Autres moyens d'identification

Code produit DF-5000

Synonymes Aucun

#### Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Pour usage industriel.

Restrictions d'utilisation du produit chimique Aucun renseignement disponible

#### Données relatives au fournisseur

##### **Laboratoire MAT Inc.**

610 Adanac, Québec, Qc, Canada **G1C 7B7**

www.labmat.com

labmat@labmat.com

418-660-8666 / 800-890-8666

#### Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'urgence 24 heures sur 24 (CANUTEC): 1-888-226-8832 (1-888-CAN-UTEC)

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classement de la substance ou du mélange

Aucune

#### Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger Aucun

---

### Mentions de danger

Le mélange ne satisfait pas les critères de classification.

### Prévention

Se laver les mains soigneusement après manipulation

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire

### Intervention

Lire la fiche de données de sécurité et étiquette avant utilisation.

Laver les yeux avec d'abondantes quantité d' eau.

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU :Laver la peau à grande eau.

En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

Transporter la victime à l'air frais.

NE PAS faire vomir. Ne rien faire avaler à une personne qui est inconsciente ou qui a des convulsions. Obtenir immédiatement des soins médicaux. Si le vomissement se produit spontanément, tenir la tête de la victime plus basse que les hanches pour empêcher l'aspiration du liquide dans les poumons.

### Entreposage

Entreposer conformément aux bonnes habitudes industrielles.

### Élimination

L'élimination de tous les déchets doit se faire conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux

## COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

### Substance

Non applicable.

### Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Synonymes
Eau	7732-18-5	45-55%	Eau
Propylene glycol	57-55-6	45-55%	Propylene glycol
Dipotassium phosphate	7758-11-4	0.5-2.5%	Dipotassium phosphate

### Notes:

Contient: Additif aqueux Non dangereux(se) < 2.0 %. Mélange de propylène glycol de pureté élevée Dow PuraGuard™ de qualité pharmacopée américaine, d'inhibiteur de corrosion à base de phosphate, de stabilisateur de pH et d'additifs de performance confidentiels.

## 4. PREMIERS SOINS

### Description des premiers soins

#### Inhalation

Déplacer à l'air frais.

---

### **Contact avec les yeux**

Rincer à fond avec une grande quantité d'eau pendant au moins quinze minutes, en soulevant les paupières inférieures et supérieures. Consulter un médecin.

### **Contact avec la peau**

Laver la peau à l'eau et au savon.

### **Ingestion**

Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau.

### **Symptômes/effets les plus importants, aigus ou retardés:**

Si ingérés en quantité importante, le lanthane et ses composés peuvent entraîner un retard de la coagulation sanguine. Risque d'irritation légère et temporaire des yeux. Aucune irritation importante n'est prévue suite à une exposition à court terme.

### **Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

### **Note aux médecins**

Le traitement est basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient.

## **5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE**

### **Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

### **Dangers spécifiques du produit**

Aucun renseignement disponible.

### **Produits de combustion dangereux**

Consulter la Section 10 pour plus de renseignements.

### **Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

## **6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

### **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

S'assurer une ventilation adéquate.

### **Précautions pour le protection de l'environnement**

Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires.

### **Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage**

Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

## **7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

### **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

---

## **Conditions pour un stockage sans danger, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

## **8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

### **Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition**

Nom chimique	Alberta OEL	British Columbia OEL	Ontario	Quebec OEL	Limites d'exposition de l'ACGIH.	Danger immédiat pour la vie ou la santé - DIVS
Eau 7732-18-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propylène glycol 57-55-6	Non disponible	Non disponible	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 50 ppm TWA: 155 mg/m <sup>3</sup>	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Consulter les autorités locales pour les limites d'exposition recommandées

#### **Contrôles techniques appropriés**

##### **Mesures d'ingénierie**

Ventilation d'échappement locale selon les besoins pour maintenir les expositions à l'intérieur des limites applicables.

#### **Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle**

##### **Protection des yeux/du visage**

Lunettes protectrices contre les agents chimiques; de plus, porter un élément facial, s'il y a risque d'éclaboussures.

##### **Protection des mains**

Gants imperméables.

##### **Protection de la peau et du corps**

Éviter tout contact cutané en portant des chaussures, des gants et des vêtements de protection adéquats, sélectionnés conformément aux conditions d'utilisation et aux risques d'exposition. Le choix doit se faire en fonction de la durabilité et de la résistance à la perméabilité des matériaux.

##### **Protection respiratoire**

Si l'exposition dépasse les limites pour le lieu de travail, utiliser un respirateur approprié homologué par le NIOSH.

#### **Considérations générales sur l'hygiène**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle.

## **9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

### **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

#### **Aspect**

État physique	Liquide
Couleur	Translucide / jaune pâle
Odeur	Inodore

<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>PROPRIÉTÉS</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques • Méthode</b>
<b>pH</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	~ -35 à -37°C	Aucun à notre connaissance
<b>Point d'ébullition / Domaine d'ébullition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Point d'éclair</b>	Not available.	Non disponible
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité:</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Densité relative</b>	1.054	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Soluble	
<b>Solubilité dans d'autres solvants</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucune donnée disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Température de décomposition</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Viscosité cinématique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Viscosité dynamique</b>	Aucune donnée disponible	Aucun à notre connaissance
<b>Propriétés explosives</b>	Aucun renseignement disponible.	
<b>Propriétés comburantes</b>	Aucun renseignement disponible.	
<b>Masse moléculaire</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Teneur en COV</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse volumique du liquide</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Masse volumique apparente</b>	Aucun renseignement disponible	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

### Réactivité/Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune remarque additionnelle.

### Conditions à éviter

Températures élevées.

### Matières incompatibles

Contact avec des agents oxydants.

### Produits de décomposition dangereux

Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

---

## Informations sur les voies d'exposition probables

### **Inhalation**

Aucune irritation importante n'est prévue suite à une exposition à court terme.

### **Contact avec les yeux**

Risque d'irritation légère et temporaire des yeux.

### **Contact avec la peau**

Aucune irritation importante n'est prévue suite à une exposition à court terme.

### **Ingestion**

Si ingérés en quantité importante, le lanthane et ses composés peuvent entraîner un retard de la coagulation sanguine.

## Informations sur les effets toxicologiques

### **Symptômes**

Aucun renseignement disponible.

## Mesures numériques de la toxicité

### **Toxicité aiguë**

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

**ETAmél (orale)** >10000mg/kg

**ETAmél (cutané)** >10000mg/kg

**Toxicité aiguë inconnue** Aucun renseignement disponible

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Eau 7732-18-5	> 90 mL/kg ( Rat )	Non disponible	Non disponible
Propylene glycol 57-55-6	= 20 g/kg ( Rat )	= 20800 mg/kg ( Rabbit )	Non disponible
Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible

## Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Aucune irritation importante n'est prévue suite à une exposition à court terme.

### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Risque d'irritation légère et temporaire des yeux.

### **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

Aucun renseignement disponible.

### **Mutagenicité sur les cellules germinales**

Aucun renseignement disponible.

### **Cancérogénicité**

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Eau 7732-18-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propylene glycol 57-55-6	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
------------------------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

#### Toxicité pour la reproduction

Aucun renseignement disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucun renseignement disponible.

#### Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition répétées

Aucun renseignement disponible.

#### Danger par aspiration

Aucun renseignement disponible.

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Nom chimique	Toxicité algaire aiguë:	Toxicité aiguë de poisson:	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Eau 7732-18-5	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible
Propylene glycol 57-55-6	19000 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 96 h	41 - 47 mL/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h static 51400 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h static 51600 mg/L LC50 (Oncorhynchus mykiss) 96 h static 710 mg/L LC50 (Pimephales promelas) 96 h	Non disponible	EC50: >1000mg/L (48h, Daphnia magna) EC50: >10000mg/L (24h, Daphnia magna)
Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible	Non disponible	Non disponible	Non disponible

**Persistence et dégradabilité** Aucun renseignement disponible.

**Bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Eau 7732-18-5	Non disponible
Propylene glycol 57-55-6	Non disponible
Dipotassium phosphate 7758-11-4	Non disponible

**Autres effets néfastes** Aucun renseignement disponible.

## 13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation

environnementale.

Ne pas réutiliser les contenants vides.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### TDG (Canada):

Numéro ONU	Non applicable
Appellation d'expédition	Non réglementé
Classe	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Polluant marin	Non disponible.

### DOT (U.S.)

Numéro ONU	Non applicable
Appellation d'expédition	Non réglementé
Classe	Non applicable
Groupe d'emballage	Non applicable
Polluant marin	Non disponible

## 15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

### Dispositions réglementaires des

#### É.-U.

Nom chimique	CERCLA/SARA - section 302:	Classe de risques SARA (311, 312):	CERCLA/SARA - section 313:
Eau - 7732-18-5	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Propylène glycol - 57-55-6	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)
Dipotassium phosphate - 7758-11-4	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)	Non inscrit(e)

### Inventaires internationaux

#### TSCA

Tous les composants du produit sont répertoriés dans l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA) ou ils sont exempts.

#### LIS/LES

Tous les composants du produit sont répertoriés dans la liste intérieure des substances (LIS), dans la liste extérieure des substances (LES) ou ils sont exempts.

### Légende :

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LIS/LES** - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

## 16. AUTRES INFORMATIONS

<u>NFPA:</u>	Risques pour la santé Inflammabilité 0	Instabilité 0	Propriétés physiques et chimiques -
	0		
<u>HMIS:</u>	Risques pour la santé Inflammabilité 0	Dangers physiques 0	Protection individuelle X
	0		

**Légende** Section 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

TWA	TWA (moyenne pondérée dans le temps)	STEL	STEL (Limite d'exposition de courte durée)
Valeur plafond	Valeur limite maximale	*	Désignation de la peau

**Avis de non-responsabilité**

**AVIS AU LECTEUR:**

Les informations ci-dessus ont été préparées sur la base des renseignements disponibles les plus sûrs. Elles ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Laboratoire MAT inc. ne pourra être tenu responsable des dommages résultant de l'utilisation ou de tout contact avec le produit sus-mentionné.

Dernière mise à jour: 2023-05-23

---

**Fin de la fiche de données de sécurité**